

---

# Le Magazine

Le Magazine LANGON 33 - SEPTEMBRE 2015 - N°3 - WWW.LANGON33.FR

## 6 ANS POUR CHANGER



# Dans l'air du temps

## Les enjeux pour la ville

# ÉDITORIAL

Chers Langonnais, chères Langonnaises,

**L**a rentrée scolaire et le retour de vacances se sont bien passés dans notre ville.

Sur le plan scolaire, nous avons noté une affluence importante d'enfants, due en partie à la classe bilingue occitan-français mais aussi à l'attractivité de la ville avec de nouveaux habitants et l'impact très perceptible des enfants de gens du voyage que notre ville accueille en masse alors que nous n'avons pas assez de structures d'accueil de ces populations puisque nos aires sont pleines et que des communes ou communautés de communes limitrophes n'ont pas ou très peu de structures d'accueil.

Sur la commune, les changements que nous avons annoncés commencent à être visibles au niveau des circulations, des travaux qui seront très importants en 2016 sur les quais, les rues ou les places ; ils engendreront des difficultés pour les habitants, pour le marché, pour les commerçants ou artisans mais ils sont indispensables pour l'avenir de notre cité.

Nous avons annoncé une culture de l'évaluation à mettre en place avec la participation des citoyens en conseils de quartier, en commissions ou ateliers ; j'espère que ce travail aura lieu dans les mois qui viennent.

Il reste le gros problème de la paupérisation, du chômage qui est ici comme ailleurs le point faible de notre territoire ; nous travaillons sans relâche à trouver des solutions avec le commerce, le tourisme, l'artisanat, aidés par les chambres consulaires, les services de l'Etat et le Département. Nous espérons que ce travail sérieux sera efficace le plus vite possible pour permettre une amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Avec des valeurs de tolérance, d'honnêteté, d'efficacité et de travail, nous devons réussir.



Cordialement,  
Philippe Plagnol  
maire de Langon

# BRÈVES

## STATIONNEMENT

### Nouvelles règles de parking place Kennedy



A compter du 1<sup>er</sup> octobre prochain, les règles de stationnement de la place Kennedy vont changer pour les zones bleues et vertes délimitées sur une petite partie du parking. Si jusqu'à présent chacun pouvait se garer sans se soucier ni de la durée ni de la place occupée, les véhicules devront à présent respecter les nouvelles consignes mises en place suite à une concertation avec les commerçants de la place. Ainsi, il faudra afficher son disque et respecter la durée de stationnement à savoir, 1h 30

sur la zone bleue et 10 minutes sur la zone verte.

Bien souvent surchargé de voitures garées trop longtemps en première ligne, ce système a pour but de désengorger ces places pour favoriser l'accès des clients aux boutiques. Bien entendu, la majorité du parking restera libre d'accès comme auparavant sans besoin de disque. Toute infraction constatée par la police municipale sera verbalisée. Il est temps d'adopter les bonnes habitudes et de s'équiper d'un disque de stationnement.

## COMMUNICATION

### @LANGON : Le site de la ville fait peau neuve

Un nouveau site Internet est en préparation pour la ville de Langon et devrait être présenté d'ici à la fin de l'année. Le site actuel étant devenu obsolète, la Mairie a décidé de repenser la présence Internet de la ville de manière prioritaire. Plus pratique et plus vivant, ce nouveau site permettra aux usagers d'obtenir en 3 clics les informations recherchées. Il sera également plus moderne et plus simple d'accès et l'internaute aura le loisir de naviguer facilement quel que soit l'appareil utilisé : ordinateur, tablette ou smartphone.

Avec une page d'accueil totalement repensée, un agenda mettra en avant les actualités de Langon et les événements. Le nouveau site de la ville sera une plateforme de communication mais également un outil utile au quotidien, pour une recherche d'informations ou des démarches administratives. Le site continuera de s'enrichir au fil du temps car la ville a voulu que ce site soit dynamique et accessible à tous en offrant du contenu varié, articles, photos et vidéos.







Anne-Lise Ricci-Epaillard. Photo Jacques Barbe.

## PAROLES

# ANNE-LISE RICCI-ÉPAILLARD

## NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES À LANGON

**D**epuis le 25 août dernier, la mairie de Langon a accueilli une nouvelle directrice générale des services.

Anne-Lise Ricci-Épaillard arrive de l'Oise où elle était directrice générale des services de la ville de Bresles, près de Beauvais (commune de 4300 habitants), depuis 2009.

Née à Rouen en Seine Maritime, elle a fait des études de droit à Dijon, une année Erasmus à Manchester et 2 ans à Bordeaux.

En 2001, Anne-Lise a commencé sa carrière professionnelle au Conseil général de l'Oise, au service d'aide sociale en faveur des personnes âgées et handicapées, où elle a mis en place sur le département l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou la Prestation de Compensation du Handicap.

Suite à une mutation de son mari à Bordeaux l'année dernière, madame Ricci-Épaillard a pris une disponibilité pour le rejoindre. Lui-même étant de Bergerac, ils avaient le projet de venir vivre à Bordeaux où ils avaient vécu, ville qu'ils avaient toujours appréciée.

Dans le cadre de sa recherche d'emploi, elle a porté grand intérêt à la recherche d'un DGS faite par la ville, qui correspondait à son profil.

A son nouveau poste, Anne-Lise Ricci-Epaillard a pour mission de mettre en œuvre les projets de monsieur le maire et des élus du Conseil municipal. Elle sera le lien entre les élus et les services, et fera en sorte de maintenir dans la ville un service public de qualité.

Pour le moment, ses priorités sont de faire connaissance avec les personnes et les services, ainsi que les dossiers.

« J'ai déjà commencé à travailler sur celui de la traversée marchande et je vais enclencher rapidement le début de la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde ».

Avec de nombreux dossiers à découvrir et à traiter en plus de la rencontre des personnes qui vont l'entourer désormais, Anne-Lise Ricci-Epaillard va connaître des semaines bien remplies. Nous lui souhaitons bonne chance et surtout la bienvenue à Langon.

*« Langon est une ville dynamique, elle a beaucoup d'infrastructures, de commerces et de possibilités, elle a les avantages de la ville sans les inconvénients des grandes villes. De plus les services proposés par la mairie sont importants, je pense notamment aux TAP où les ateliers proposés sont nombreux et de qualité (et en plus gratuits). Je ne connaissais pas Langon avant d'y travailler mais j'ai plaisir à la découvrir, c'est une très belle ville, active, il est agréable de s'y promener, je pense qu'il y fait bon vivre ! »*

## DOSSIER

## ENJEUX



# Dans l'air du temps

**Pour continuer sa politique annoncée au cours des 18 mois écoulés, la ville de Langon intensifie ses aménagements et laisse plus de place au piéton.**

Après l'aménagement des parcs et des quais de la Garonne plus récemment, les projets se poursuivent avec des idées nouvelles pour que la ville respire mieux. L'hyper centre de Langon est fait tel que la marche et la piétonnisation sont envisageables. Les commerces de proximité et les marchés du vendredi et dimanche matin renforcent cette idée mais, dans ce tableau futuriste, il faut faire coexister les modes de déplacement ou développer ces nouveaux moyens comme la location de vélos électriques. Il s'agit surtout de rendre la ville accessible à tous, notamment aux plus vulnérables : personnes handicapées, seniors et enfants.

De nombreuses villes dans de nombreux pays se sont posés la même question de savoir s'il fallait privilégier le piéton, le commerçant ou le client véhiculé ?

Le concept de zone piétonne est controversé. Les associations de commerçants craignent que le fait de fermer la rue aux automobilistes fera fuir les consommateurs. D'autres pensent au contraire qu'une voie piétonnière fera mousser le commerce local et attirera les clients dans les restaurants et créera un espace apaisant pour les résidents du quartier.

**Et si la solution se trouvait entre les deux ?**

A Langon, la taille du centre ville et la densité des voitures par rapport aux grandes villes françaises et européennes nous permet de gérer cette évolution nécessaire avec plus de fluidité. Mais il faut inciter le citoyen à s'adapter aux réalités de demain : le virage que nous devons prendre, c'est celui de la ville du XXI<sup>e</sup> siècle. La ville de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, était tournée vers la voiture. Aujourd'hui, les villes et les centres-villes urbains sont essentiellement tournés vers des espaces partagés, où les voitures de transit et les voitures ventouses sont limitées, où l'espace est apaisé et partagé. C'est cela l'avenir des centres-villes, c'est la lutte contre la pollution, c'est la prise en compte d'une ville douce à vivre.

Limiter la vitesse, réduire le nombre de voitures dans l'hyper centre, favoriser l'utilisation du vélo et privilégier le piéton, c'est ainsi que la ville peut changer.

Les idées sont nombreuses mais elles nécessitent beaucoup de temps pour les mettre en place. Pour le moment, la zone 20 est en marche, les pistes cyclables sont en cours et la première voiture électrique est arrivée au service de la ville. Si parfois l'automobiliste avait le réflexe de laisser sa voiture au garage pour marcher seulement

quelques mètres, cela permettrait d'aérer la circulation ou même les parkings. Mais là encore, il faut du temps pour prendre de nouvelles habitudes.

**« Selon l'OMS, il faudrait faire 10 000 pas par jour »**

Prendre soin de sa ville c'est aussi prendre soin de sa santé. Mieux respirer, marcher, pédaler... Moins de gaz d'échappement, c'est réduire les risques d'asthmes ou d'allergies. Il faut respecter son environnement en évitant de le polluer : les déchets jetés dans la Garonne sont dangereux pour l'écosystème et la santé de l'homme. Il faut apprendre à trier ses déchets et à recycler ce qui peut l'être. De nombreuses associations récupèrent des vêtements, des jouets ou objets divers pour les plus démunis. Les objets encombrants ne s'abandonnent pas sur le bord de la route ou dans un champ mais à la déchetterie. Le geste est simple et pourtant les infractions sont encore trop fréquentes. Il faut adopter les bons gestes et les transmettre aux générations futures.

La gestion différenciée entre petit à petit dans les habitudes et l'objectif « zéro phyto » est en vue ; les jardins à la française ne sont plus à l'ordre du jour mais la nature a besoin de reprendre sa place sur une planète trop bétonnée. Il est étonnant





Illustration Jacques Barbe

**la qualité,  
un outil  
pour la  
cohésion  
sociale**

**rendre la  
ville  
accessible  
à tous**

de voir la force d'une toute petite herbe qui s'échappe entre deux pavés. Il faut laisser une chance au fleurissement des chemins pour tout simplement embellir ce que l'on a la chance d'avoir. Une belle vitrine est toujours plus attirante pour un passant et il en va de même pour les rues de Langon qui doivent être accueillantes et donner l'image d'une ville vivante et en plein mouvement.

Il y a quelques années, Bordeaux était une ville noire, sale et endormie et aujourd'hui notre voisine est devenue la ville où il fait bon vivre : propre, belle et vivante. Elle est l'une des destinations préférées des Français et réputée à l'international. Reliée au monde avec tous les moyens de communication possible, Bordeaux propose la Wi-fi aux promeneurs qui la traversent, des quais propres et aménagés aux joggeurs, des vélos à louer et même des voitures électriques en libre-service... autant de paramètres qui ont demandé du temps et des financements pour en faire une ville de pointe.

#### **Un nouveau style de vie pour un nouveau style de ville**

Bien loin des problèmes que connaissent les grandes villes ou les capitales comme Paris ou Bruxelles, Langon bénéficie de

nombreux parkings pour la plupart gratuits et à proximité du centre, et la fin de la voiture au centre ville n'est pas annoncée. Le projet « des rues de l'avenir » à Langon est une histoire de cohabitation (entre les piétons, les vélos et les voitures), de respect (de son environnement et de la nature), d'unions et de réflexion. Nous faisons tous partie du projet car nous faisons tous partie de cette ville.

En attendant le changement, il faut savoir apprécier la valeur des choses que l'on possède dans notre ville. Il faut prendre le temps de s'asseoir sur l'un des bancs au bord de l'eau et regarder la nature qui nous entoure loin du bruit et de l'agitation. Car c'est aussi ça la chance de Langon : en un clin d'œil, le piéton se retrouve du centre-ville au bord de la Garonne.

**Innover  
pour créer  
le quotidien  
de demain**



#### **COMPRENDRE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE**

*Après une phase test d'une année, la ville se lance officiellement dans la gestion différenciée.*

Apparue en France au début des années 80, la gestion différenciée a su conquérir de nombreuses grandes villes (Strasbourg, Rennes, Angers, Lille, Bourges, Orléans, Grenoble, Annecy et Bordeaux) qui se sont toutes engagées dans une gestion des parcs et jardins plus proche de la nature et davantage respectueuse de l'environnement.

Concrètement, la gestion différenciée est une méthode d'entretien qui se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable. Elle se résume en quelques points :

- Gérer les espaces verts en milieu urbain, en diversifiant selon les espaces l'intensité et la nature des interventions (tontes plus ou moins fréquentes...)
- Tenir compte de l'environnement naturel et de l'écologie pour concevoir une nouvelle génération de jardins.
- Favoriser la diversité biologique en ville, les équilibres naturels et l'utilisation de prédateurs naturels des parasites.

**L'objectif des villes concernées est d'atteindre le « zéro phyto » en 2020**

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des pesticides dans les espaces verts publics. Dès cette année, de nombreuses zones, grâce au travail des agents, ont été traitées sans produit phyto sanitaire. Pour cet objectif ambitieux du « zéro phyto », différents partenaires (CAUE, Agence de l'Eau Adour Garonne, ADEME, Ministère du Développement durable et de l'Environnement) vont accompagner techniquement et financièrement notre commune.

Un service « espace public » est créé, dont le responsable devra veiller à l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'actions (organisation des équipes, des équipements et matériels, méthodes préventives...).

#### **Changer le regard des citoyens**

Au fil des mois, le visage de la commune risque de changer et laisser pousser l'herbe est souvent mal perçu par les habitants. C'est pourquoi la mission des techniciens de la commune consistera aussi à « changer le regard des citoyens » pour en finir avec ces produits qui nous empoisonnent chaque jour.

Aussi, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

#### **Un questionnaire est à votre disposition pour nous aider à comprendre vos attentes et vos points de vue sur la commune**

La mairie de Langon met en place la gestion différenciée sur l'ensemble de ces espaces verts. C'est un modèle d'aménagement et d'entretien des espaces naturels plus écologique et plus respectueux de l'environnement, tout en offrant un cadre de vie idéal aux habitants de la commune. L'objectif global est de favoriser la biodiversité en respectant les contraintes liées à la présence de l'homme. Cette gestion s'inscrit dans la politique du développement durable.

#### **Objectifs du questionnaire :**

Les réponses de ce questionnaire permettront de mieux comprendre les besoins de nature des personnes qui y habitent, y travaillent et de connaître leurs opinions. Cette enquête servira de point de départ pour réaliser un diagnostic écologique de la commune et ainsi adapter des propositions de gestion différenciée en adéquation avec les attentes de chacun.



### REMISE DE MÉDAILLE SUR LE MARCHÉ

C'est une belle surprise qui attendait Mirella Molinari sur le marché de Langon vendredi 18 septembre. Monsieur le maire était venu lui remettre une médaille pour la remercier et la féliciter de son travail qu'elle exerce en vendant ses légumes avec le sourire depuis 61 ans.

A l'occasion de son avant-dernier marché, un verre de l'amitié a été partagé et une médaille de la Ville lui a été remise.



Photo Murie Seutin-Gravellier.

### POINT ACCÈS AU DROIT

La Communauté de communes, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit de la Gironde et la ville de Langon, vient d'ouvrir un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseil à Langon. Situé résidence de l'Horloge, place de l'Horloge à Langon, le PAD propose des permanences gratuites et ouvertes à tous, sur rendez-vous.

Ce nouveau service en Sud-Gironde a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques.

- Permanences de notaires, avocats, défenseur des droits
- Info Droits : service d'informations juridiques
- Vict'aid : association d'aide aux victimes, écrivain public...

L'accueil est personnalisé et confidentiel.



Illus BUZZ.

### Les nuisances sonores : tapage diurne ou nocturne

Les bruits de comportement peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Entre 22 heures et 7 heures on parle de tapage nocturne.

Le Code de la santé publique dit dans son article R1334-31 : « aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé » -sans précision du moment de la journée. L'infraction constitue une contravention de 3<sup>e</sup> classe, punie d'une amende de 450 euros.

Si ces nuisances ont lieu de nuit (**tapage nocturne**), il s'agit d'une infraction prévue et réprimée par l'article R623-2 du Code pénal, qui est également sanctionnée par une amende de 450 euros.

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de dérogation possible pour pouvoir effectuer du bruit, même pour fêter un événement.

### Présence de blattes ou cafards : ce que prévoit la réglementation

Les blattes ou cafards sont considérés comme des insectes nuisibles dans le règlement sanitaire départemental. En raison des problèmes de santé publique et des dangers qu'ils représentent, ce règlement oblige les occupants de logements à lutter contre eux.

La désinsectisation incombe aux propriétaires de biens infestés. Pour les biens loués, les frais engagés font partie des charges récupérables.

### CONSEILS DE QUARTIER

*Le sujet avait été abordé pendant la campagne et se précise au fil des mois.*



Ajouté au règlement intérieur du Conseil municipal, l'article 13 du chapitre II prévoit de fixer le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune.

Chacun d'eux est doté d'un Conseil de quartier dont le Conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement.

Les Conseils de quartier peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Le maire peut les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.

Le Conseils de quartier ont un rôle consultatif et d'initiative sans pouvoir de décision.



## SWEET PATISSERIES

*C'était annoncé depuis quelques mois et, après avoir suivi avec intérêt l'évolution des travaux, la pâtisserie Sweet Valentine a ouvert ses portes 116 cours des Fossés.*



Photo Jacques Barbe.

Jean-Charles Darroze et son non moins célèbre pâtissier Mathieu Vidal ont le souhait de remettre au goût du jour la pâtisserie traditionnelle mais à la sauce moderne. C'est un éventail de petits gâteaux présentés sous cloche comme autant de bijoux précieux que les clients ont découvert dans la nouvelle boutique du chef étoilé. Le plaisir des yeux précède celui des papilles qui se laissent entraîner dans un tourbillon de saveurs et de douceurs indescriptibles.

Bien entendu, on peut retrouver dans la vitrine les fameuses créations de Mathieu Vidal comme sa « Sphère plaisir » qu'il avait inventée pour le championnat de France des pâtisseries ou encore la Mandarine que l'on avait pu découvrir dans l'émission de France 2 « Qui sera le prochain grand pâtissier 2015 ? ». Tous les gâteaux sont réalisés sur place chaque jour par Mathieu Vidal et son équipe.



## PROJET FOOD TRUCKS À LANGON

Dans le cadre d'installation de food trucks, la ville de Langon lance un appel à projet.

Afin de proposer une offre commerciale complémentaire aux commerces existants tout en garantissant un bon niveau de qualité et de variété et afin de répondre à la demande grandissante d'implantation des food trucks dans la ville, la municipalité a décidé d'encadrer cette catégorie de commerces ambulants, grâce à cet appel à projet. Le food truck est un concept de restauration nomade qui propose un service de restauration de qualité à emporter et ce, à bord d'un camion. Le food truck est soumis aux mêmes règles sanitaires que tous les restaurateurs.

### Les objectifs du projet food truck pour Langon

- Créer des lieux conviviaux, répondre aux besoins des salariés, habitants, passants et touristes sur l'espace public, sans gêner la circulation qu'elle soit motorisée ou piétonne.

- Faire découvrir et promouvoir une alimentation de qualité et saine.

L'utilisation de conditionnements respectueux de l'environnement pouvant être recyclés et l'utilisation de produits de l'agriculture responsable et locale sera considérée comme un atout dans le choix des food trucks.

Les implantations des food trucks sont définies par la mairie de Langon. Le food truck occupera un emplacement réparti sur les créneaux horaires du midi ou (et) du soir suivants : 11 h à 14 h et 18 h 30 à 22h.

Il est interdit de tracer au sol et de poser des affiches publicitaires.

Le gérant du food truck ne doit en aucun cas engendrer de gêne tant pour le voisinage que pour l'accès de personnes sur le domaine public qui doit demeurer libre.

Il doit de plus s'engager à libérer l'emplacement à l'issue du créneau horaire prévu et laisser cet emplacement propre et sans débris.

## ÉCONOMIE

### DEUX NOUVEAUX COMMERCES RUE MAUBEC



Photo Jacques Barbe.

Terroirs Gourmands est une épicerie fine qui propose de nombreux produits du terroir, sucrés et salés mais également de nombreuses idées cadeaux. Avec une jolie devanture rénovée, le piéton ne peut passer à côté sans s'y attarder.

A quelques pas de là, une autre boutique dédiée à un autre loisir s'est installée. Gironde Archery s'adresse aux amateurs de chasse. Sur les murs on peut y voir des arcs et des flèches et d'autres accessoires qui nous rappellent que la chasse est ouverte.

*C'est avec plaisir que nous avons constaté l'ouverture de deux nouvelles boutiques dans la rue Maubec.*



Photo Jacques Barbe.

Samedi 10 octobre 2015  
 Vos commerçants et artisans toujours plus proches !  
**La Journée nationale du commerce de proximité de l'artisanat et du centre-ville®**



Photo D.R.

## NOUVEAU DIRECTEUR A L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

*Depuis la rentrée de septembre, l'école élémentaire Saint-Exupéry a un nouveau directeur. Philippe Bernard succède à Monsieur Boudy qui a pris sa retraite en juillet dernier.*

Après une formation à Paris et un début de carrière en région parisienne, Monsieur Philippe Bernard est parti en Espagne ouvrir une école puis enseigner à Marrakech avant d'atterrir en Gironde. Après quelques années passées dans de petites communes, ce directeur d'école à l'esprit citoyen avait envie de retrouver une structure plus grande et un challenge plus important. C'est la raison pour laquelle il a postulé au poste de directeur d'école à Langon.

Amateur de musique et de nouvelles technologies, Monsieur Bernard a d'ores et déjà de nombreuses idées pour de futurs projets avec les jeunes : école numérique, chorale, site web.... Son arrivée à Saint-Exupéry s'est très bien passée et la rentrée des classes s'est déroulée comme une formalité pour les élèves et les professeurs.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal des jeunes est une équipe de 29 jeunes Langonnais de cours-moyen 2 et de 6<sup>e</sup> qui représentent les jeunes de la commune. Cette équipe propose des initiatives, élabore des projets, réalise des actions, donne son avis, participe à la démocratie locale et agit de façon citoyenne.

Élections le 13 novembre : c'est le moment de s'investir !

Informations : [cmj@langon33.fr](mailto:cmj@langon33.fr)



## PORTAIL FAMILLE

N'oubliez pas l'outil « Portail famille » qui vous facilite certaines tâches administratives sur le site [www.langon33.fr](http://www.langon33.fr).

En quelques clics, ce service vous permet d'effectuer vos formalités en ligne :

- Réserver ou annuler des repas de restauration scolaire
- Trouver des informations concernant la restauration et la garderie
- Payer en ligne votre facture en cours par carte bancaire.

## Temps d'activités périscolaires

# Quoi de neuf en 2015 ?



Fresque à l'école maternelle. Photo Jennifer Wilbois.

## À L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année l'organisation des temps d'activités périscolaires a été repensée pour alléger l'emploi du temps des plus petits. Ainsi, les TAP 2015 auront lieu le jeudi de 13h 25 à 16h 25.

Les parents sont libres d'inscrire ou non leurs enfants aux TAP qui sont gratuits et facultatifs ; ils sont regroupés en 4 périodes et sont organisés sous la responsabilité de la municipalité et encadrés par des animateurs diplômés, du personnel municipal et des intervenants extérieurs qualifiés.

Les activités proposées tout au long de l'année sont définies préalablement (sans choix des parents) pour chaque période et renouvelées à chacune d'elles. Ainsi, chaque groupe d'enfants aura un emploi du temps différent, permettant à chacun de découvrir au fil de l'année toutes les activités proposées. Parmi les nombreuses activités, on trouvera de la musique, de la lecture, de la cuisine, de l'informatique, de la danse ou encore des jeux sportifs.

Pour participer aux TAP, l'inscription et la remise d'une attestation d'assurance extra scolaire sont

obligatoires, faute de quoi l'enfant ne sera pas admis. Si l'enfant est inscrit aux TAP, sa présence est obligatoire sur toute la période choisie.

L'enfant inscrit aux TAP est pris en charge par le personnel municipal dès la sortie de la classe à 11h 55 pour le temps du repas et par le personnel municipal pour les activités TAP à partir de 13h 25. Les sorties ne sont pas autorisées en cours d'activité.

Avec cette nouvelle mise en place, les horaires de l'école maternelle ont quelque peu changé. Si la rentrée le matin n'a pas changé, les enfants finissent la classe à 16h 25 sauf le mercredi où ils la quittent à 12h. Le jeudi, les enfants qui vont aux TAP terminent les activités à 16h 25 et ceux qui ne vont pas aux TAP sortent de classe à 11h 55.

## À L'ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY

Après les temps d'enseignement de l'après-midi, des temps périscolaires gratuits sont organisés sous la responsabilité de la municipalité et encadrés par les animateurs diplômés. Les TAP ne sont pas obligatoires. Ils se présentent sous 2 formes :

- TAP court : mardi et jeudi de 15h 30 à 16h 15
- TAP long : vendredi de 15h 30 à 17h (les parents dont les enfants utilisent le transport scolaire doivent venir chercher leur(s) enfant(s) à l'école à 17h).

Pour participer aux TAP, l'inscription et la remise d'une attestation d'assurance extra scolaire sont obligatoires, faute de quoi l'enfant ne sera pas admis. Si l'enfant est inscrit au TAP, sa présence est obligatoire à chaque séance de l'activité sur la période choisie.

L'enfant inscrit au TAP se présente, dès la sortie de sa classe, à l'animateur de l'activité pour laquelle il est inscrit. Les sorties ne sont pas autorisées en cours d'activité, y compris pour l'activité multi-activités « Je fais ce qu'il me plaît ». Pour l'enfant qui ne participe pas aux TAP, les parents doivent venir le chercher impérativement à 15h 30 à la sortie des classes. Dans ce cas, il faut également remplir la fiche d'inscription et cocher la case « je rentre à la maison à 15h 30 ».

Là encore les activités proposées sont nombreuses et les élèves pourront découvrir le djembé ou s'initier à l'anglais.



# EN IMAGES

## C'ÉTAIT CET ÉTÉ A LANGON

*Cet été, les événements ont rythmé la vie des Langonnais qui ont pu assister à de nombreux spectacles et activités organisés par la ville.*

Concerts, théâtre, marchés nocturnes ou encore bals, le choix était vaste et diversifié et le calendrier bien chargé. Tout a commencé en juin avec la fête de la musique place des Carmes et ensuite les présentations de « Sous les oliviers » se sont enchaînées. L'association des commerçants (ALC) a organisé un marché nocturne musical très sympathique (devant la mairie) qui donnait vraiment un air de vacances à la ville.

Bien entendu, certains rendez-vous étaient des plus attendus comme le feu d'artifice avec la magie des danses folkloriques qui a rassemblé une foule immense au parc des Vergers. L'autre événement attendu était la Foire aux Vins et aux Fromage qui fêtait cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire. Pour l'occasion, les stars des années 80 ont donné un concert qui a enflammé le parc et rappelé à certains leurs jeunes années.

Langon Plage s'est installée au parc des Vergers pour sa deuxième édition avec des journées d'activités pour les enfants le mercredi : des ateliers peinture, de la magie, la découverte du rugbytots, du djembé et aussi le spectacle (gratuit) de Guignol Guérin qui a beaucoup fait rire les enfants mais également les mamies qui s'étaient installées pour se rappeler quelques souvenirs d'enfances. Les parents n'étaient pas oubliés pour cette deuxième année, les organisatrices avaient prévu un concert, de la zumba, deux marchés nocturnes et un bal.



Danses et rythmes du monde. Photo Bernard Mujica.



Foire aux vins et aux Fromage. Photo J.J Lamarque.

Photo J.J Lamarque.



Photo J.B. Gueneau.

“ les événements culturels ou de loisirs sont des instruments pour rendre la ville plus vivante et plus attractive.”



Photo J. Wilbois.



Photo J. Wilbois.



Photo J. Wilbois.



Photo J. Wilbois.



## CULTURE

# Les Carmes

Cultivez l'art d'être curieux ! *Il y a toujours quelque chose à faire au Centre culturel des Carmes*

## La rentrée des EXPOS

### Les expositions photographiques du hall

> Du 19 septembre au 29 octobre, Bernard Petit  
Du 3 au 26 novembre, Jérôme Bellon - Urban Vision

### Les expositions de la salle George Sand

> Du 24 septembre au 7 novembre, Maya Lamora - Noir, Rouge, Blanc  
> Du 19 novembre au 16 janvier, Katia K



Jérôme Bellon



Bernard Petit



Katia K



Maya Lamora

## Coup de projecteur

### spectacles du premier trimestre

> Un conte merveilleux, familial et bilingue français et occitan

*Las Reinas Sopatardas/Les Reines ogresses* - Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 20h 30

> Un moment de théâtre comme on les aime, délirant et jubilatoire

*Ubu roi gidouille* - C<sup>o</sup> Les Lubies  
Jeudi 15 octobre 20h 30

> Huit danseurs de hip hop dans un univers rétro, entre performance et craquements des vinyles

*Ballet bar* - C<sup>o</sup> Pyramid  
Jeudi 5 novembre 20h 30

> Le frisson du flamenco, entre musiciens virtuoses et danseuse flamboyante

*Serge Lopez trio* + une danseuse invitée  
Vendredi 4 décembre 20h 30

> L'histoire magique de la Petite Sirène qui tombe amoureuse d'un prince dont le bateau fait naufrage

*La Petite Sirène de H.C. Andersen*  
Groupe Anamorphose  
Vendredi 18 décembre 20h 30



© A. Lenoir.



Photos D.R.

C<sup>o</sup> Pyramid ©

Photos D.R.



Photos D.R.

## Les accueils de la saison

Le centre culturel accueille de nombreux rendez-vous associatifs, projets scolaires et autres manifestations culturelles.

Samedi 10 octobre 20h 30 Musicomédie  
Avec Les Compagnons de la Veillée et les musiciens du groupe BBDG. *Swing manouche autour de Django* et « *Le Mental de la Reine* », une comédie de V. Haïm

Tarif plein : 14 euros - Moins de 18 ans : 9 euros - Moins de 12 ans : gratuit. Réserv : Office de tourisme 05 56 63 68 00 ou 06 76 88 55 90

Jeudi 22 octobre 10h Vidéo-projection des bibliothèques intercommunales  
Rens/réserv 05 56 62 33 39

Samedi 21 novembre 20h 30 Embrassons-nous Folleville d'E. Labiche et A. Lefranc  
Les Compagnons de la Veillée, organisation du Club Unesco Sketches en première partie : «Licenciement express» et «cruels destins»  
Billetterie le soir-même



Photo D.R.



## La rentrée de L'Atelier des Carmes

Cours d'arts plastiques à l'Atelier

Enfants, adolescents, adultes.

Stages d'arts plastiques à l'Atelier

Enfants de 8 à 13 ans.

Lundi 19 et mardi 20 octobre Kamishibai, conte de Noël

Rens : 05 56 63 71 34 /artsplastiques@lescarmes.fr

Centre culturel des Carmes,  
8 place des Carmes,  
33210 Langon  
05 56 63 14 45  
centreculturel@lescarmes.fr  
[www.lescarmes.fr](http://www.lescarmes.fr)

Retrouvez toute l'actualité du centre culturel sur le site internet [www.lescarmes.fr](http://www.lescarmes.fr) et sur notre page Facebook [www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel](http://www.facebook.com/LesCarmes.centreculturel)



Photo D.R.

## Au fil de la saison

Découvrez les SIESTES MUSICALES chaque premier vendredi du mois dans la salle G. Sand du centre culturel, à partir d'octobre.

La grande lessive®  
Participez à la Grande Lessive®, une belle initiative culturelle biannuelle créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier. Le Jeudi 15 octobre, venez accrocher votre réalisation artistique sur les fils tendus pour l'occasion, place des Carmes. Rens: [www.lagrandelessive.net](http://www.lagrandelessive.net)







Photo D.R.

## LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

La ville a effectué des travaux qui ont démarré cet été et se sont achevés, pour certains, en septembre.

Ainsi, le Tennis club de Langon bénéficie d'un tout nouveau terrain en quick. Après la démolition des courts n° 4 et 5 au début du mois de juillet et après la préparation du terrain (drainage et couche de fondation), un nouveau court en béton poreux (quick) a été construit au début du mois d'août. La mise en peinture de ce court a eu lieu au début du mois de septembre et les premiers échanges de balles ont suivi.

Du côté de la gymnastique, la salle de la Vaillante a fait peau neuve. De nombreux travaux ont eu lieu cet été. En juillet, une nouvelle fosse de réception a été construite et l'ancienne fosse a été rebouchée. Début août, les murs de la salle ont été

peints et à la fin du mois d'août, l'équipement de la nouvelle fosse de réception a été installé (mousse et tapis). La réalisation de la peinture du sol a été faite par les bénévoles de la section gymnastique et le rangement de la salle a pu être effectué début septembre. Ces différents travaux ont été financés avec l'aide de la municipalité (étude de sol, peinture des murs intérieures, et aide sous forme de subventions pour les travaux de la fosse), du Conseil départemental (subvention pour l'équipement de la nouvelle fosse) et la section de la Vaillante Gymnastique.



Photo D.R.

## ASSOCIATIONS

### RENCONTRE ASSO 2015

Le forum des associations 2015 s'est déroulé le vendredi 4 septembre dans la halle de Durros et cette année encore, le public était venu nombreux pour découvrir les nombreuses activités proposées à Langon. Au total, 56 associations étaient présentes : 18 dans le domaine économie et social, 11 pour la culture et patrimoine et 27 pour les sports et loisirs. Trois zones de démonstrations avaient été installées, ce qui permettait de découvrir les disciplines de chacun. Cette 6<sup>e</sup> édition de cette Rencontre Asso a connu une grosse affluence, sans doute

la plus importante depuis sa création et, pour ne pas changer les bonnes habitudes, la soirée s'est terminée par un pot de l'amitié.



Photo D.R.

### Association Les abeilles de Langon

Les bénévoles, parents d'élèves du CPE de Langon qui ont créé, il y a plus de 25 ans, les bourses aux vêtements et jouets se sont constitués en association, pour poursuivre ces actions en les adaptant aux besoins des familles, notamment celles qui sont les plus touchées par la crise économique. Chaque année l'association organise des bourses aux vêtements et puériculture à l'espace Claude Nougaro.

25 octobre, *Dimanche Dansant* avec l'orchestre Jean-Michel Cursan. Du 9 au 14 novembre, bourse aux jouets.



## SPORT

### RUGBYTOTS le rugby des tous petits

Depuis la rentrée, les plus jeunes fans de rugby peuvent découvrir ce sport grâce à l'association RugbyTots qui s'est installée à Langon.

A la tête de RugbyTots, ce n'est pas un inconnu pour les adeptes du ballon ovale. Thomas Bastelica est joueur au Stade Langonnais et souhaite partager sa passion aux plus petits grâce à ce programme d'inspiration anglaise dédié aux enfants de 2 à 7 ans. Découvert à Bordeaux (qui est le premier programme de rugby français dédié aux jeunes enfants) puis à Langon Plage cet été, RugbyTots propose un apprentissage mêlant rugby et

jeu pour développer les aptitudes sociales et physiques de l'enfant. Avec des équipements au format mini et des ballons adaptés, les enfants s'adonnent à leur sport de façon ludique mais avec des règles et des principes de base nécessaires à tous les sports d'équipe et à la vie en société.

Les cours sont assurés le samedi matin au gymnase du collège Jules Ferry. Pour plus d'informations, contactez Thomas au 06 22 10 35 83



Photo J. Wilbois.

### BILAN DE LA SAISON ESTIVALE A LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine municipale a ouvert ses portes fin mai pour accueillir les collégiens et les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire Saint-Exupéry. L'ouverture au public s'est faite le 13 juin pour fermer ses portes le 30 août. Avec une météo très favorable, la piscine a vu son taux de fréquentation en très nette augmentation par rapport à 2014. Des journées avec entre 200 et 300 personnes. La

nouveauté de cette saison était la mise en place d'animations gratuites (jeux sportifs et aquagym) animées par Caroline Delas et Julien Lavie du service des sports et maîtres nageurs à la piscine. Ces animations, très conviviales et ludiques, ont remporté un beau succès pour cette première année. Toute l'équipe de la piscine municipale vous donne rendez-vous l'été prochain !

### 24 HEURES DE JEU



La quatrième édition des 24 H DE JEU aura lieu les samedi 17 et dimanche 18 octobre à l'espace Claude Nougaro à Langon.

Cette animation, à l'initiative de la municipalité et animée par la ludothèque Éphémère de Verdelaix, propose des jeux pour tous les publics.

Venez [re]découvrir le plaisir du jeu, seul, en famille ou entre ami(e)s et cela, quel que soit votre âge.

L'entrée et la participation aux jeux sont libres et gratuites.

Un point restauration est proposé le samedi soir par le « food truck » Cibus Food (burgers).

Venez nombreux !

Horaires : Samedi 17 octobre de 14 heures à 2 heures du matin, dimanche 18 de 10 heures à 18 heures

VIE ASSOCIATIVE



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Étape à Langon pour la marche du 10 octobre

Quinze bénévoles bretons partiront le 10 octobre prochain pour une marche de 1200 km qui les mènera à Marseille pour le congrès national du Secours Populaire Français. Ils feront étape à Langon le 29 octobre au soir où ils seront accueillis à partir de 17h aux Carmes par les bénévoles de l'antenne du Secours Populaire Français de Langon. L'occasion d'une rencontre ouverte à tous autour des enjeux de la solidarité.

JUMELAGE : SÉJOUR À PENZBERG

Du 8 au 14 juillet 2015, Monsieur le maire est allé rendre visite à nos amis allemands de Penzberg, accompagné de 49 participants, dans le cadre du jumelage. Le séjour n'a pas été de tout repos : vélorail, arrêt au lac de Titisee, visite du château de Hohenzollern dont la première partie fut construite au XI<sup>e</sup> siècle. Une fois arrivés à Penzberg, une promenade en voitures de collection attendait les visiteurs pour finir la journée sur un air fête sur la place de la mairie. Les jours suivants, l'équipe a enchaîné les découvertes avec la visite du musée des traditions villageoises de Markus Wasmeier à Schliersee, une promenade en bateau sur le lac Tegernsee. Bien entendu, la gastronomie faisait partie de la découverte et du voyage ainsi que la musique avec trois musiciens de Saint-Pierre-d'Aurillac qui faisaient partie du voyage.



Photo D.R.

**Le Magazine** Langon 33  
 Directeur de la publication : Philippe Plagnol - Secrétariat de rédaction : Jennifer Wilbois, collaboratrice : Muriel Seutin-Gravellier - Service communication Ville de Langon.  
 Maquette et photographies : Jacques Barbe. Dessins Buzz.  
 Imprimé à Langon par l'Imprimerie Sodal Goude Baken Label ImprimVert.  
 Dépôt légal à parution.

RUBAN ROSE... EN PISTE

*Dans le cadre d'Octobre Rose, le Gym club langonnais organise une course-marche au profit du Ruban Rose (dépistage du cancer du sein) le dimanche 4 octobre.*

Les inscriptions auront lieu de 8h à 9h à la salle Nougaro.

9h : L'intervention du Dr Tissot visera à promouvoir le dépistage du cancer du sein.

Ce cancer est la première cause des cancers féminins. Dépisté à un stade précoce par la mammographie entièrement gratuite, le traitement est plus facile et améliore beaucoup les chances de guérison. Les résultats sont très encourageants...

9h 30 : Flash-mob qui nous préparera à l'effort sportif de la course-marche.

9h 45 : Départ pour un parcours sur route et dans les vignes. Afin que cette épreuve soit accessible à tous, 3 circuits sont proposés : 2, 4, 10 km à pied, à vélo, à cheval, en fauteuil roulant et même en minibus électrique.

12 h : Tirage de la tombola, merci aux commerçants langonnais. Pique-nique tiré du sac.

La veille, le samedi 3 octobre inscription salle Nougaro de 14 à 16 h et confection d'un gigantesque ruban rose à partir de carrés roses tricotés. **Venez nombreux !**

JOURNÉE MONDIALE DE LA SECURITÉ ROUTIÈRE

Le 13 octobre sera la Journée mondiale de la sécurité routière soutenue par le SISS de Langon.

Depuis plusieurs mois, le SISS de Langon est engagé dans le projet « AGATE » qui vise à l'expérimentation de systèmes de sécurité, développés avec l'aide du Conseil régional. **Agate** (application de géosécurisation adaptée au transport d'enfants) est une solution innovante pour sécuriser les transports d'enfants par autocar avec 3 systèmes embarqués : un équipement de géolocalisation, une prise de photos pour la levée de doutes et un système coupe-ceinture et d'ouverture automatique des portes.

Depuis 2001, le SISS organise une Semaine sécurité routière avec le concours de nombreux organismes et accueille chaque année plus de 3000 participants. Il participe à la formation de près de 1000 élèves de CM2 à l'Attestation de Première Éducation Routière (APER) sur sa piste permanente. Il aide les établissements scolaires à la formation aux Premiers Secours Citoyens (PSCI) et forme les personnels des syndicats intercommunaux et des communes qui le souhaitent.

Tribune(s)

Groupe Charles Vérité

« Prévention et vidéo surveillance à Langon

Pourquoi parler de vidéo protection (ou vidéo surveillance) à Langon, alors que nous ne subissons pas un climat d'insécurité récurrent. Pourtant si nous ne sommes pas à « Chicago », quelques incidents ponctuels et isolés doivent nous alerter.

De fait, ce sujet a fait l'objet de plusieurs réflexions et discussions depuis quelques années en mairie.

Quelle réglementation pour une future vidéo protection ?

- une autorisation préalable auprès des autorités préfectorales du lieu concerné.

- obligation d'information du public.

- possibilité pour une personne d'accéder aux enregistrements la concernant pendant un délai d'un mois.

- contrôles et recours, si nécessaire, allant de la commission départementale à la CNIL voire à un juge de la juridiction compétente.

Au-delà de la vidéo protection :

Les éléments positifs ne doivent pas endormir notre vigilance sur trois points :

Les coûts d'installation et de fonctionnement doivent être calculés au plus juste pour ne pas sous couvert d'efficacité plomber les finances publiques locales.

La démarche devra être éthique pour que les risques d'atteinte à la vie privée et aux libertés soient nuls. C'est un point non négociable.

La vidéo surveillance (ou vidéo protection), quelque soit son apport ne doit pas faire oublier qu'elle ne remplacera jamais la présence humaine. En effet alors que la vidéo protection peut contribuer à la diminution de certains problèmes, la présence humaine reste essentielle.

Enfin et surtout notre volonté d'équiper l'espace public de caméras sur des sites ciblés ne doit être qu'un complément d'action. La prévention et la médiation en cas de conflit doivent continuer à être privilégiées.

Sur le fond, il n'y a pas donc aucune raison de ne pas vivre avec son temps et de s'appuyer sur de nouvelles technologies pour lutter contre les incivilités et surtout éviter qu'elles ne se propagent. Par contre nous ne devons pas y perdre nos valeurs et surtout le respect de la vie privée de chacun. «

Groupe Frédéric Laville

Une rentrée sans surveillance :

L'actualité ne connaît pas de répit. Ainsi l'été, déjà derrière nous, a déroulé son lot d'événements qui ont assuré une animation de la ville : « Langon plage » deuxième édition avec, pour chaque jour, son programme d'activité, la « foire aux vins et fromages » et sa soirée « années 80 » qui a eu un vif succès.

Ces événements ne pourraient pourtant faire oublier ceux qui ont assombri la vie du centre-ville en plein mois de juillet : Une « retrouvaille entre copains » s'est très vite dégradée en actes de violence et d'incivilité au beau milieu de la rue Maubec, laissant les commerçants stupéfaits. Comment un centre-ville déjà en mal d'attractivité peut-il encore subir l'effet repoussant de bandes de jeunes alcoolisés et désœuvrés ? Si une sécurisation du centre-ville s'impose par l'équipement en caméras de télésurveillance et le recours à l'autorité des agents municipaux, elle ne réglera en rien le sort de cette jeunesse promise au vide d'un environnement d'adultes même plus capables d'imposer respect et réparation du bien commun.

Un cinéma en centre-ville :

Aucune volonté ni aucune ambition ne s'annoncent pour garantir le projet d'un cinéma en centre-ville. Si le divertissement à sa place aux abords de l'autoroute, la culture, faite de lecture, de théâtre, de cinéma, de musique..., a plutôt vocation à participer à la vie du centre-ville et ne saurait céder à l'appétit d'une méga proposition peu respectueuse de la vitalité des cinémas associatifs de nos villes voisines : Bazas et Cadillac...